

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N° 100/AT/DAL/2018

La Direction des achats et de la logistique lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt national en vue d'établir une Short-List d'entreprises aptes à réaliser les travaux suivants :

- **LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL.**
- **POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES FIBRES OPTIQUES.**
- **POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES CUIVRE**

Pour retirer le dossier nécessaire, le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Telecom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration de Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres - Bloc « E »
Route nationale n°5 cinq maisons Mohammedia
Alger – Algérie



Dossier de candidature :

- Attestation de bonne exécution minimum deux (02) dans le domaine de l'objet du cet appel à manifestation.
- Acte d'engagement sur les moyens humains à mettre en place établi et signé sur papier à en-tête du prestataire.
- Acte d'engagement sur les moyens matériels à mettre en place établi et signé sur papier à en-tête du prestataire.
- Copie du registre de commerce.
- Statut de l'entreprise.
- Capacités techniques et financières.

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N°100/AT/DAL/2018

« A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des candidatures est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**, A l'adresse citée ci-dessus. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.